



THÉÂTRE
DE LIÈGE

APPEL À CANDIDATURE

La 10^e édition du **Festival Émulation**
se déroulera du 16 au 22 avril 2023

Clôture des candidatures : vendredi 24 décembre 2021

Les lauréats seront informés dans le courant du mois de février 2022

La demande d'admission à la sélection du Festival Émulation devra se faire uniquement par mail à l'adresse festival.emulation@theatredeliège.be pour le **vendredi 24 décembre 2021 au plus tard**.

CONDITIONS ET PRÉREQUIS POUR PARTICIPER À LA SÉLECTION DE LA

10^e édition du Festival Émulation :

Le Festival est ouvert aux compagnies installées en Fédération Wallonie-Bruxelles qui ont déposé une demande de subvention à la Commission Consultative d'Aide aux Projets Théâtraux aux cessions de 2021 ainsi qu'aux spectacles précédemment créés qui n'auraient pas bénéficié d'une visibilité publique importante.

- Il doit s'agir d'un premier, deuxième ou troisième projet théâtral professionnel.
- La durée du spectacle ne devra pas excéder 75 minutes.
- Le porteur de projet ne doit pas avoir participé à une édition précédente du festival.

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

- la demande d'admission complétée et signée
- un descriptif du projet
- des annexes potentielles : photos, teaser d'étape de travail, textes, plan de travail, etc.
- un calendrier de création
- un budget de création et d'exploitation
- un curriculum vitae des artistes
- une déclaration sur l'honneur d'engagement, en cas d'admission, à présenter le projet dans le festival qui se déroulera du 16 au samedi 22 avril 2023
- vos coordonnées (adresse postale et mail)

Remarque:

L'invitation à la présentation d'une étape de travail n'est pas considérée comme une annexe. Toutefois, le comité de sélection se rendra volontiers à des présentations de projets en construction, dans la mesure de ses possibilités. L'organisateur se réserve le droit d'ajouter un spectacle ou projet à la programmation, en dehors du présent appel à participation.

Le FESTIVAL ÉMULATION a été créé en 2005.

Cette biennale est un rendez-vous consacré à l'émergence théâtrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un jury, composé de programmateurs internationaux, attribue le « **Prix Émulation** », doté d'un montant de 5000€, octroyé par l'association des Amis du Théâtre de Liège.

De quoi faire rebondir les projets, aider à leur diffusion ainsi qu'à leur promotion tant au niveau national qu'au niveau international.

Un second jury, composé d'étudiants de l'enseignement secondaire de la Province de Liège, remet le prix « **Coup de cœur** », doté d'un montant de 2500€.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les demandes, accompagnées des pièces jointes, devront être envoyées par mail pour le **vendredi 24 décembre 2021** à l'adresse : festival.emulation@theatredeliège.be (uniquement en format PDF).

La sélection des candidats sera effectuée sur base des éléments envoyés.

Les projets seront sélectionnés par le comité de programmation du Théâtre de Liège composé de Serge Rangoni, Hélène Capelli, Nathalie Borlée, Edith Bertholet, Romina Pace, Marjorie Gilen, Bertrand Lahaut, Jonathan Thonon, François Bertrand et Jean Mallamaci.

Les candidats sélectionnés bénéficieront :

- de 6 représentations publiques : Dimanche 16 avril (relâche 17) et du mardi 18 au samedi 23 avril 2023
- d'un accompagnement de l'équipe du Théâtre de Liège
- d'un apport en coproduction sur base d'un canevas commun à toutes les compagnies afin d'établir une équité entre celles-ci

PRODUCTION – TECHNIQUE- PROMOTION

A la suite des éditions précédentes du Festival Emulation, nous avons réuni les éléments nécessaires pour composer un canevas global commun à toutes les compagnies afin d'établir une équité entre celles-ci.

Il est bien entendu qu'il s'agit ici d'une base de travail et que des aménagements seront possibles en fonction des réalités de création et des possibilités du Théâtre de Liège.

L'apport du Théâtre de Liège pour la création et les représentations durant le Festival Emulation est fixé comme suit :

- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) par comédien sur scène avec un maximum de 5 comédiens**
- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) pour le metteur en scène**
- **Intervention financière forfaitaire de 3.500 € toutes charges comprises (*) pour un technicien**
- **Le Théâtre de Liège organise un catering tous les jours de représentation**

(*) Ce montant inclut les transports, défraiements et logements éventuels

Le Théâtre de Liège pourra, en fonction de ses possibilités au niveau du planning, aider à la construction du décor, confection ou prêt de costumes selon les modalités suivantes :

- Remise des maquettes **fin mai 22** et plans de construction pour la **mi-octobre 22** au plus tard
- Remise des maquettes costumes **fin mai 22** et échantillonnages des tissus pour la **mi-octobre 22** au plus tard
- Main d'œuvre maximum pour le décor (menuiserie et décoration) : 2 semaines x 2 personnes (152 h)
- Main d'œuvre maximum pour les costumes : 1 semaine x 2 personnes (76 h)
- L'entretien des costumes s'effectuera par nos services une semaine avant pour les spectacles en création.
- Et à partir de l'avant-générale pour les spectacles déjà créés.

Le Théâtre de la Liège possède une réserve de costumes importante et diversifiée. Le prêt de ces costumes a été prévu dans le cadre du Festival ; la propriété de ceux-ci reste acquise au Théâtre de Liège.

Les salles de spectacles seront déterminées de commun accord entre le Théâtre de Liège et les Compagnies. Outre la période de représentations, le Théâtre de Liège réservera et prendra en charge une période d'environ 10 jours calendrier pour l'aménagement et répétitions des créations et environ 5 jours pour l'aménagement et répétitions des spectacles déjà créés.

Les horaires des représentations sont déterminés par le Théâtre de Liège. Ils sont fixés à 19h00 ou 21h00 sauf les jours où le jury du Festival visionnera les spectacles. Les horaires définitifs seront communiqués au plus tard à la date d'impression du programme.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux les horaires de programmation, les Compagnies s'engageront à respecter la durée du spectacle qu'ils auront préalablement annoncée.

Dispositions techniques

Le Théâtre de Liège possède un grand parc de matériel lumière, son et vidéo.

En ce qui concerne les équipements techniques de chaque projet, les Compagnies tiendront compte du partage du matériel entre les 5 salles.

La location éventuelle de matériel supplémentaire sera incluse dans le budget global du spectacle.

Afin de prévoir au mieux les besoins spécifiques, il est demandé aux compagnies de fournir une pré-fiche technique le plus rapidement possible ou minimum 3 mois avant les représentations pour préparer ce partage du matériel entre les différents espaces.

PROMOTION ET SERVICE PEDAGOGIQUE

En ce qui concerne la promotion, de façon générale, c'est l'image du festival qui est véhiculée et donc l'entièreté de la programmation.

Un programme général du Festival ainsi qu'une newsletter seront édités. Les textes sont rédigés par le Théâtre de Liège (nous demandons aux compagnies de fournir les bios de la compagnie et des différents acteurs du projet); tous supports et communications seront soumis aux compagnies pour accord.

Un programme de salle par spectacle sera également pris en charge par le Théâtre de Liège afin d'assurer une unité graphique à tous les spectacles.

Les spectacles du Festival Émulation seront présentés dans la brochure de saison du Théâtre de Liège 2022-2023.

Pour fin mars 2022, le porteur de projet s'engage à fournir un visuel HD - certifié libre de droit - pour illustrer son spectacle dans la brochure.

Pour les créations, Le Théâtre de Liège prendra en charge les photos si la première a lieu dans le cadre du Festival.

Le Théâtre de Liège prendra en charge les relations avec la presse. Une conférence de presse sera organisée entre mi-janvier et mi-février 2023. Au cours de cette conférence de presse, les compagnies sont invitées à prendre la parole.

Le service pédagogique du Théâtre de Liège se charge de promouvoir et d'assurer un suivi pédagogique auprès des écoles secondaires et supérieures.

Une collaboration éventuelle aux animations sera la bienvenue.

DEMANDE D'ADMISSION

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom

Lieu et date de naissance

Domicile légal

(rue + ville)

Lieu de résidence

(rue + ville)

Mail

Demande à participer à la 10^e édition du Festival Émulation.

Fait à le

SIGNATURE

La demande, accompagnée des documents requis, devra être envoyée par mail uniquement, **le vendredi 24 décembre 2021**, à l'adresse festival.emulation@theatredeliège.be